

l'art lui-même. De tout temps, écrivains et artistes ont protesté contre les entraves qu'on voulait leur mettre au nom de la morale. Il n'est personne, il me semble, qui l'ait fait avec plus de légèreté sans doute, mais aussi avec plus de verve que Richepin. (1) Non pas qu'il veuille ressusciter la vieille thèse de l'art pour l'art. Il reconnaît " qu'il est indispensable que le poète ou l'artiste s'intéresse à la vie qui lutte, souffre, pleure ou chante autour de lui. " Volontiers, il redirait ce que Georges Sand écrivait jadis au plus grand théoricien de l'art pour l'art : Flaubert. " Qu'est ce que c'est que l'art sans les cœurs et les esprits où on le verse ? " Mais ce qu'il nie, c'est que l'art, l'art pur, comme il dit, celui qui n'a pour but que de faire beau, soit esclave de la morale et que ses productions relèvent d'un autre tribunal que de celui des artistes ou des poètes. " Car enfin, " dit-il — et ceci résume bien ce qu'on peut dire en faveur de la liberté de l'art — " le poète ne veut rien attaquer, rien détruire, rien changer, rien persuader même. Il se contente de regarder la vie, de l'expérimenter de son mieux, d'exciter le rêve, de charmer l'imagination, de toucher le cœur et il n'a réellement d'autre but à sa poésie que la poésie. "

Que le poète, l'artiste n'aient pour but que de faire beau, c'est leur droit. Mais ils ne peuvent ignorer qu'en faisant beau, ils charment, attirent et séduisent. Dès lors, il s'agit de savoir si ce charme, cet attrait, cette séduction qu'ils exercent échappent au contrôle de la morale et s'ils peuvent indifféremment les exercer pour le bien ou pour le mal.

Lorsqu'ils ont réussi à saisir et à fixer de leur mieux au moyen de couleurs ou de mots, les rêves de leur imagination, pourquoi nous les livrent-ils, sinon pour que nous les vivions, pour que leurs rêves à eux deviennent nos rêves à nous ? Mais alors si ces rêves sont malsains, déprimants autant que séduisants, peuvent-ils compter tout ce qu'il y a d'âmes qui, pour avoir essayé de les vivre, en resteront meurtries, amoindries, perdues peut-être à jamais ?

On sait la lutte épique que Brunetière soutint, il y a quelque trente ans, contre Anatole France, en faveur de la thèse du Disciple de Bourget : la responsabilité morale des philosophes et des écrivains. La raison qu'il mit en lumière, avec sa puissance de dialectique accoutumée, fut celle-ci :

(1) Préface de l'édition corrigée de *La Chanson des Gueux*